

Madame la secrétaire générale,

Nous vous remercions pour votre courrier, et les constats que nous portons sur les services publics et la fonction publique rejoignent pour une large part vos préoccupations.

Comme Yannick Jadot a déjà eu l'occasion de le réaffirmer plusieurs fois, nous sommes particulièrement attachés au rôle majeur des corps intermédiaires de manière générale, et des syndicats en particulier, dans l'équilibre des rapports de force et pour le fonctionnement démocratique du monde du travail. Yannick Jadot s'engage à ce que dans les 100 premiers jours de son quinquennat il soit procédé à une revalorisation immédiate du point d'indice, suivie de l'ouverture d'une conférence sociale sur les salaires et les conditions de travail dans la fonction publique qui sera l'occasion d'évoquer nombre des sujets évoqués dans notre projet.

Nous sommes attachés au modèle d'une fonction publique de statut. Il s'agit là d'une garantie démocratique et méritocratique. Tous les emplois permanents de la fonction publique ont donc vocation à être pourvus par des agents titulaires recrutés par voie de concours. L'existence de personnels contractuels dans nos fonctions publiques est possible pour autant que le principe général ci-dessus est respecté. Nous reviendrons donc sur les hypothèses d'élargissement ouvertes par la loi de transformation de la fonction publique qui sont, dans la pratique, autant de facteurs de rigidité tant il est difficile de faire évoluer de façon dynamique les carrières de personnels placés sous des statuts différents pour des métiers identiques. Plus généralement, nous mettrons fin à la précarisation qui a lieu dans des secteurs entiers de notre fonction publique en mettant fin au court-termisme, notamment dans les secteurs de l'enseignement et de la recherche.

Nous renforcerons le service public quantitativement (plus de 200 000 emplois créés à l'échelle du quinquennat) et qualitativement avec un renforcement de l'attractivité des emplois.

Nous réduirons le temps de travail tout au long de la vie : travailler moins pour vivre mieux et travailler moins à des moments de vie choisis (congé sabbatique, congé parental, formation, engagement associatif, volonté de temps partiel). Nous lancerons une convention citoyenne sur la question des temps de travail pour préparer une négociation interprofessionnelle sur la réduction des temps de travail tout au long de la vie avec l'objectif qu'elle puisse être déclinée, en fonction des entreprises, selon les meilleures modalités adaptées à chacune : 32 heures lissables sur une année, annualisation du temps de travail, semaine de 4 jours...

Enfin, nous sommes très attachés à la démocratie et aux libertés locales. Nous voulons un partage réel des pouvoirs dans une République écologique décentralisée. Nous refonderons

profondément nos institutions, à tous les niveaux, pour affronter démocratiquement les temps qui viennent et bâtir ensemble une République écologique. La puissance publique doit être régulatrice, accompagnatrice et planificatrice de la transition. Elle doit se servir de son poids financier et humain pour mener à bien des chantiers collectifs. Nous souhaitons que l'État soit le moteur du changement que nous prônons, en coopération avec les collectivités locales, qui connaissent les réalités des territoires et peuvent y répondre de la meilleure façon. En revanche, nous n'appelons pas à un « acte III » de décentralisation, mais plutôt à un approfondissement de la décentralisation dans une triple direction : plus de démocratie, plus de justice territoriale, plus d'écologie. Ce principe n'exclut pas que, dans la finesse des politiques publiques prises une à une, certains choix soient faits qui viennent renforcer le rôle et la place des collectivités locales, notamment dans les domaines du logement, de l'énergie ou de la vie étudiante.

Presque toutes nos propositions mettent au cœur de leur action un service public ambitieux, renforcé et mis au service de la transition écologique et du soutien aux plus fragiles.

Vous les trouverez détaillées sur notre site internet
: https://www.jadot2022.fr/programme#programme_liste

Pour toute question supplémentaire, vous pouvez vous référer à François Thomazeau du pôle Projet, en copie de ce mail.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Très cordialement,

Lucas Watelet, pour le pôle Projet

Jadot 2022